



Problème coupure de courant. qui régle la facture ?

Par **orochimarukage**, le **08/03/2011** à **16:44**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 3 ans dans mon logement et depuis 1 semaine j'ai des coupures de courant.

J'ai contacté un électricien qui est venu déjà 2 fois, une fois 2h et une fois 1h. Le problème était apparemment résolu selon lui.

Ce matin, coupure de courant. :(

Je recontacte donc électricien, il doit passer dans la journée.

J'attends également la facture...

Est-ce a moi de la régler ou a mon propriétaire ?

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par **amajuris**, le **08/03/2011** à **17:24**

bjr,
prévenez votre propriétaire et pour savoir qui paie il faut connaître la cause des coupures
(défaut d'installation, surcharge de l'installation...).

cdt

Par **orochimaru**, le **08/03/2011** à **17:35**

Merci de votre réponse.

L'électricien en partant hier soir à dit que c'était dû aux câbles des luminaires.

Rien a été touché de ce coté là et ce sont les luminaires qu'il y avait à mon arrivée.